REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

- Lors de cette réunion, les représentants du SIAEP de Mauriac sont présents, suite à la demande de la Commune de Saint-Paul-de-Salers d'adhérer au Syndicat. Ils présentent les conditions pour accepter l'adhésion de la commune. Le Conseil Municipal décide un temps de réflexion pour étudier ces conditions et filialiser la décision.
- Le Conseil Municipal décide l'emploi d'un Agent à mi-temps en CDD pour accroissement temporaire de travail avec horaires aménageables.
- Le temps d'attente après mise en place des étiquettes annonçant la reprise des concessions abandonnées au cimetière communal est expiré. Les délais légaux sont largement dépassés. Les travaux de reprise vont commencer, soit 20 tombes identifiées. Pour cette année les travaux vont porter sur 10 tombes.
- Le Conseil Municipal réitère son accord sur la mise en place d'un îlot de sénescence de 85 ha dans la forêt communale.
- Dm au BP 2026 : 022 : -267.99€ - 65888 : + 267.99€ - 28041582 : + 203 01€ - 2315-136 :- 203.01€. Le Conseil Municipal adopte cette proposition.
- Demande de subvention pour les JA (calendrier) : 50 € votés

QUESTIONS DIVERSE :
Demande pour l'installation d'un foodtruck (gateaux/crepes/glaces) sur le parking du Puy Violent Violent pour les mois d'été : le Conseil Municipal donne un avis favorable.

La séance est levée à 22h30